

FORMULE 74.49.4

*Loi sur les tribunaux judiciaires*

RÉPONSE À UN AVIS D'OPPOSITION AUX COMPTES

ONTARIO

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

SUCCESSION DE FEU (*inscrivez le nom*).

RÉPONSE À UN AVIS D'OPPOSITION AUX COMPTES

1. Dans l'avis d'opposition aux comptes ci-joint, (*inscrivez le nom*) s'est opposé(e) au montant de la rémunération demandé par le fiduciaire de la succession. La réponse à l'opposition est la suivante :

*(Le cas échéant, indiquez une réponse à chaque élément d'opposition séparément sous forme de paragraphes numérotés consécutivement. Annexe au besoin une autre feuille.)*

2. Dans l'avis d'opposition aux comptes ci-joint, (*inscrivez le nom*) s'est opposé(e) aux comptes du fiduciaire de la succession. La réponse à l'opposition est la suivante :

*(Le cas échéant, indiquez une réponse à chaque élément d'opposition séparément sous forme de paragraphes numérotés consécutivement. Annexe au besoin une autre feuille.)*

DATE

*(nom, adresse et numéro de téléphone de la  
personne ou de l'avocat qui répond à  
l'opposition)*